

Février 2016



L'EXPRESS DE LAURIER



Programmation p.6

FERMETURE POUR LA SAISON 2016 DE LA GLISSADE DU PARC DES ALLIANCES

Prenez note que pour des raisons de non-conformité de la glissade du Parc des alliances avec les exigences de nos assureurs, la municipalité de Laurier-Station se doit de maintenir fermée, pour le reste de la saison 2016, la glissade.

Nous sommes désolés des inconvénients que cela peut créer. Pour plus de renseignements, communiquez avec la municipalité au 418-728-3852 ou allez sur notre site internet au www.laurier-station.qc.ca



Venez relever le
défi en famille !!!

Erratum

Nouvelles dates
15-16-17-18
JUIN 2016

NOUVELLE EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE

La municipalité tient à vous informer qu'un nouveau règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal a été adopté le 11 janvier dernier (reg. no 11-15).

Voir p.3

Sommaire

Mot du maire	2
Avis publics	3
Info-municipale	3
annonces diverses	4

Veuillez noter que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 7 mars 2016 à la salle du Conseil, 372 rue St-Joseph, à 19h30.

Bienvenue à tous !

MOT DU MAIRE



Vous avez certainement constaté que la glissade au Parc des Alliances est fermée. Suite à un changement d'assureur une vérification des lieux a été faite et malheureusement nous ne répondons pas aux critères de sécurité exigés par ce dernier. Nous sommes désolés des inconvénients, mais nous devons laisser la glissade fermée jusqu'à ce que nos employés puissent faire les améliorations demandées par l'assurance. Comme une des demandes est de baisser la hauteur de la glissade, nous sommes malheureusement dans l'impossibilité de faire les travaux cet hiver .

N'oubliez pas que les 19 et 20 février prochain se tiendra, comme à chaque année, l'activité « PLAISIRS D'HIVER ». Considérant la température printanière que nous avons actuellement et les contraintes de la glissade, les organisateurs de l'évènement devront faire preuve d'imagination pour s'adapter à Dame Nature. Nous comptons sur la participation de la population, et ce, en grand nombre.

UNE FIN DE SEMAINE D'ACTIVITÉ EN PLEIN-AIR ET EN FAMILLE On vous attend!

La semaine de relâche arrive à grands pas. Quoi de mieux que d'avoir une semaine de vacances avec les enfants en plein milieu de l'année scolaire? La semaine de relâche est une bonne occasion de passer du temps en famille. Mais comme ce n'est pas tous les parents qui ont l'opportunité de prendre congé, le Complexe récréatif donne, depuis déjà quelques années, un service RELÂCHE SCOLAIRE. Cette année le service se tiendra du 29 février au 4 mars sous le thème «Viens te relâcher avec une semaine bien animée».

Communiquez avec le Complexe récréatif pour toutes informations et inscriptions au 418-728-2725.

Voir également le site Facebook de la municipalité ou le site internet www.laurier-sation.qc.ca

Pierrette Trépanier
maire

Le conseil en bref ...



Les procès-verbaux adoptés par le conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité sous l'onglet municipalité.

www.ville.laurier-station.qc.ca

SOYEZ INFORMÉS

'OUS A L'INFO-LETTRE DE LAURIER-STATION



En nous envoyant une demande à l'adresse courriel suivante :
lettre@ville.laurier-station.qc.ca
VOUS RECEVREZ, PAR LA SUITE :
Avis d'ébullition, opérations déneigement, communiqués et actualités, Journal l'Express et autres

AVIS PUBLIC

Avis de promulgation

Règlement 08-15

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal de Laurier-Station a adopté à sa séance du 7 décembre 2015, le règlement no 08-15 intitulé : « Règlement modifiant le règlement 05-06 révisant le règlement de lotissement.»

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Laurier-Station,
ce 10e jour du mois de février 2016

Catherine Fiset
Sec. tres.

Règlement 02-16

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal de Laurier-Station a adopté à sa séance du 1er février 2016, le règlement no 02-16 intitulé : « Règlement relatif à la facturation des travaux d'entretien d'une partie des branches 36 et 37 du cours d'eau tête de la rivière Huron réalisés par la MRC de Lotbinière»

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Laurier-Station,
ce 10e jour du mois de février 2016

Catherine Fiset
Sec. tres.

INFO MUNICIPALE

Nouvelle exigence réglementaire

La municipalité tient à vous informer que, suite à l'adoption du règlement 11-15 à la séance du Conseil du 11 janvier dernier, tout propriétaire d'immeuble se doit d'installer une soupape de sûreté et un clapet anti-retour dans l'optique d'empêcher tout dégât résultant d'un défaut ou du bris de l'entrée de service, toute pression ou surpression provenant de la conduite d'aqueduc municipal ou tout refoulement des eaux d'égouts.

En vertu de l'article 5, les exigences relatives à un branchement aux égouts (sanitaires et pluviaux) sont les suivantes :

- Les normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté (clapet de non retour) sont celles prescrites par le Code national de plomberie;
- Dans le cas d'un immeuble déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation;
- Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non retour) conformément au règlement, la municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égouts.



Séances d'information

Deux séances d'information publiques seront proposées sur le territoire de la MRC de Lotbinière à l'intention des propriétaires de **l'ensemble des municipalités** dans l'optique de répondre aux interrogations que suscite le service.



Séance d'information à Saint-Gilles

- Date : lundi 22 février 2016 à 19h30
- Lieu : Salle municipale 1605, rue Principale



Séance d'information à N.-D.-S.-C.-d'Issoudun

- Date : jeudi 10 mars 2016 à 19h30
- Lieu : Centre communautaire 268, rue Principale

Inscription obligatoire pour participer aux séances d'information

Pour vous inscrire :
Par internet : www.mrclotbiniere.org
Par téléphone : 418-926-3407 poste 224
Par courriel : vanessa.demersauger@mrclotbiniere.org

Installations

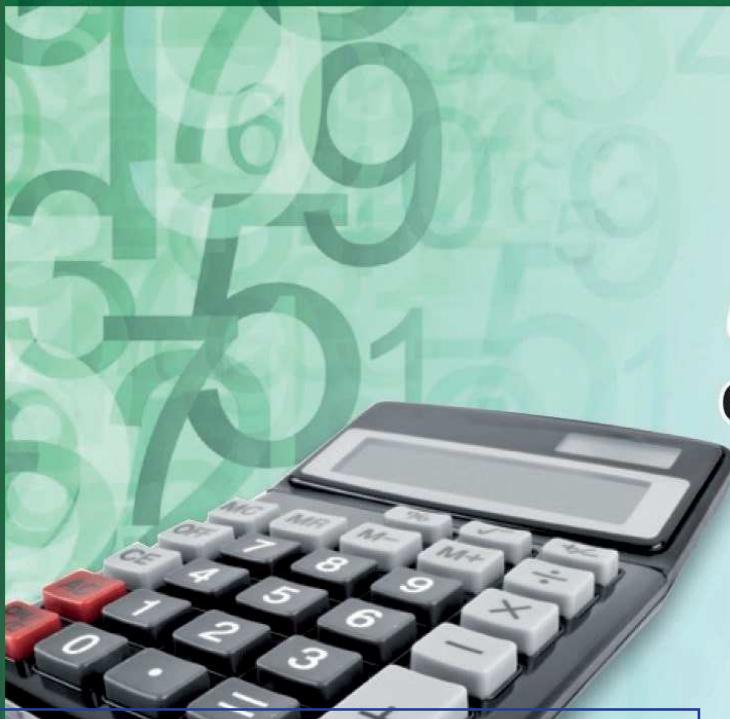


Pour information :

6375, rue Garneau
G0S 2H0 Sainte-Croix (Québec)

418-926-3407 poste 215
septique@mrclotbiniere.org

IMPÔTS!



CDSS

Corporation de Défense de
Droits Sociaux de Lotbinière Inc.

Clinique pour faible revenu
Contactez-nous pour connaître
les seuils et critères

Dès la fin février

418 728-4054



FÉVRIER 2016 AU CAFÉ ATELIERS

372, St-Joseph, Laurier-Station (face à la Caisse populaire)

BINGO : RAPPEL

"Café Ateliers" tiendra un bingo le 18 février 2016 à la salle des Lions de St-Flavien. Chaque billet sera vendu 11.00\$. Une somme minimale de 2300.00\$ sera remise, pouvant même atteindre 3500.00\$. Billets en vente chez les marchands suivants : Marché Metro, Pharmacie Proxim, Maude Coiffure, Quincaillerie Rona et Lingerie Bergeron de Laurier-Station. Restaurant Chez Larry, Salle de quilles Beaurivage et Mode féminine Duclos s'ajoutent pour St-Agapit. Enfin, Jean Coutu et Accommodation F.L.Inc (Ultramar) pour St-Apollinaire. Merci à chacun de vous!

ATELIER DE PEINTURE (acrylique / huile) avec M. Cyril Tremblay

Dates : 12 et 19 mars 2016, de 9 heures à 16 heures, pour adultes, niveau intermédiaire.

Coût : 150.00\$

Une partie théorique (3 heures) précédera l'atelier de création (9 heures).

Sujet libre. Vous pouvez vous inspirer d'une illustration.

Matériel à apporter: toile 16'' X 20'', chevalet si possible, kit de peinture.

GUITARE : ATELIERS PERSONNALISÉS avec Steve Lizotte

Tous les jeudis entre 10h et 12h, 13h et 18h et finalement entre 18h30 et 21h30. Chaque atelier dure une heure et coûte 18.00\$. Idéal pour débutants ou intermédiaires.

SCRABBLE :

Bienvenue aux personnes qui viennent de s'ajouter! L'activité se poursuit tous les derniers mardis du mois dans une atmosphère des plus agréables! Informez-vous auprès de Judith Francoeur au :(418) 728-3133

CHORALE

Vous avez le goût de chanter, juste pour le plaisir? Venez nous rejoindre les 2 et 16 février et ainsi, aux deux semaines par la suite. Inscrivez-vous auprès de France Elliott (418) 415-0785

Pour questions / inscriptions, contactez-moi : Francine Drouin  (418) 728-4041 

cafeateliers@gmail.com



www.facebook.com/cafeateliers

Cours d'initiation aux nouvelles technologies

ABC Lotbinière offre des cours de:

- ⇒ Tablette numérique (*Android et iPad*)
- ⇒ Téléphone intelligent
- ⇒ Facebook
- ⇒ Skype
- ⇒ La navigation sur Internet et les transactions sécuritaires



Gratuit et ouvert à tous!

Ces cours seront offerts dans votre municipalité si le nombre d'inscriptions est suffisant. Il y a des possibilités de cours de soir. Pour avoir plus d'informations ou vous inscrire, vous pouvez communiquer avec nous.



Téléphone: 418-728-2226

Site web: www.abclotbiniere.com

Courriel: info@abclotbiniere.com

Le savoir accessible à tous!

LES RENDEZ-VOUS EMPLOI LOTBINIÈRE

10^e édition

VOUS ÊTES
CHERCHEURS
D'EMPLOI :

- À TEMPS PLEIN?
- À TEMPS PARTIEL?
- ÉTUDIANTS?

AUSSI DISPONIBLE : SERVICES
POUR LES ENTREPRENEURS

VENEZ NOUS VOIR!

10
MARS

PLUSIEURS ENTREPRISES DU SECTEUR
MANUFACTURIER, AGRICOLE, DE
L'ALIMENTATION ET DE SERVICES.

12 H À 19 H
SALLE COMMUNAUTAIRE
SAINT-APOLLINAIRE
83, RUE BOUCHER
SORTIE 291 AUTOROUTE 20

SERVICES GRATUITS :
- CONSEILS EXPRESS
(CV, RECHERCHE D'EMPLOI...)
- PHOTOCOPIES

Plus d'informations

emploi-lotbiniere.com

Express
vers Sainte-Foy

NOUVEAU

Départ à 11 h 15 de Laurier-Station
Retour à 13 h de Sainte-Foy



EN SEMAINE DE
Laurier-Station
Saint-Apollinaire
Sainte-Foy

DÉPARTS le matin :
Laurier-Station à
6 h 15, 6 h 45,
8 h et 11 h 15

RETOURS le soir :
Sainte-Foy à
13 h, 16 h 10,
17 h et 18 h



POINTS DE VENTE

PROXIM Kirouac et Lavoie
130, boul. Laurier
Laurier-Station

JEAN COUTU
144, Principale
Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com
418 881-3884, poste 103

NOUVEAU SERVICE

TEXTO AU 9-1-1 POUR CERTAINES CLIENTÈLES

Notre centre d'appel 9-1-1 offre un nouveau service aux citoyens et visiteurs dans le territoire de votre municipalité depuis le 1er décembre 2015. Il s'agit du **Texto au 9-1-1**, service réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou qui présentent un trouble de la parole (SMTP). Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a décidé d'établir ce service qui est déployé progressivement au Canada, au fur et à mesure que les installation techniques des entreprises de télécommunications et des centres 9-1-1 le permettent.

IMPORTANT : Pour bénéficier de ce service, les personnes SMTP **doivent** s'inscrire au préalable, sans frais, auprès de leur **fournisseur de service sans fil (cellulaire)**, et non auprès du centre 9-1-1. La personne doit disposer d'un appareil téléphonique (**modèle compatible** avec le service) qui permet de tenir à la fois un appel et une session texto en simultané.

En cas d'urgence, les personnes SMTP **inscrites au service** devront d'abord faire un appel téléphonique normal cellulaire au 9-1-1; le centre d'appels d'urgence est alors automatiquement informé de la nécessité d'entreprendre une conversation par message texte avec l'appelant, selon la langue indiquée (français ou anglais).

Ce service additionnel est offert aux personnes SMTP sans frais supplémentaires. Pour plus de renseignements, visitez le www.textoau911.ca





UN SERVICE GRATUIT

en efficacité énergétique pour ménages à revenu modeste

Vous êtes locataire
ou propriétaire ?

Recevez GRATUITEMENT
les services d'un conseiller
à votre domicile.*

CONTACTEZ-NOUS :

418 523-5595
1 866 266-0008
econologis.gouv.qc.ca

Des mesures concrètes* :

- Calfeutrage des fenêtres
- Installation de coupe-froid pour les portes
- Isolation des prises électriques
- Installation d'une pomme de douche à débit réduit
- Isolation du chauffe-eau
- Ajout d'aérateurs aux robinets
- Installation de thermostats électroniques

* Certaines conditions s'appliquent. Éconologis est un programme saisonnier du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

